

Max ESCALON de FONTON

**Découverte d'une  
Grotte Sépulcrale**  
(Dans le Massif d'Allauch, Marseille)

*Extrait des Mémoires de l'Institut Historique de Provence*  
*Tome XXI Année 1946 — PAGE 41*



MARSEILLE  
INSTITUT HISTORIQUE DE PROVENCE  
2, Rue Sylvabelle 2.

---

1946

# Découverte d'une Grotte Sépulcrale

Dans le Massif d'Allauch, Marseille

On connaît dans le massif d'Allauch un grand nombre d'habitats néolithiques, mais les sépultures sont beaucoup plus rares, et, pensant qu'il serait d'un grand intérêt de connaître les restes de ces hommes qui vivaient dans les stations de nos régions, ainsi que leurs rites funéraires, nous nous sommes mis à la recherche de grottes sépulcrales, afin d'y faire une fouille méthodique et minutieuse. C'est ainsi que nous avons été amenés à étudier les grottes du vallon du Pitchoun-Ome.

## SITUATION

Le vallon du Pitchoun-Ome, qui est orienté N.-S., est alimenté en eau par une source, mais il y en avait d'autres avant que les incendies et les coupeurs de bois ne ravagent cette région à plusieurs reprises. Ce vallon torrentiel commence à l'ouest de la grande Tête Rouge et rejoint le Vallon des Escaoupro. C'est au pied de la première falaise calcaire qui surplombe de plus de quarante mètres sa rive gauche que s'ouvrent plusieurs grottes et abris sous roches.

Le premier abri sous roche est effondré et complètement obstrué par des blocs énormes que nos moyens ne nous permettent pas de déplacer. La première et la seconde grotte

furent utilisées aux temps historiques et l'on peut voir encore des murs de maçonnerie en bon état, un four, etc. Les couches préhistoriques furent enlevées et rejetées pour permettre la construction de ces habitations, et le roc se trouve maintenant à nu.

C'est donc par la troisième grotte qui, elle, était intacte, que nous avons commencé l'étude de cette région au point de vue préhistorique.

### LA GROTTTE DU PITCHOUN-OME N° 3

Cette grotte qui s'ouvre à l'Est, au pied de la falaise calcaire de dix mètres de hauteur environ, se trouve à trente mètres au-dessus du vallon torrentiel. (1)

Elle se compose de trois cavités : La première, visible de l'extérieur, se présente comme un abri sous roche peu spacieux, mesurant huit mètres de profondeur horizontale sept en sa plus grande largeur, trois mètres seulement en sa moindre largeur, et trois mètres de haut en son ouverture. Le plafond s'abaisse régulièrement jusqu'au fond, atteignant à cet endroit 0 m. 60 à 0 m. 70 centimètres de hauteur seulement.

Là se trouvait une sorte de petit mur en pierres sèches qui cachait une seconde salle obstruée en grande partie par de la pierraille, mais dont on peut évaluer approximativement les dimensions : douze mètres de longueur environ, huit mètres de large et cinquante centimètres de hauteur seulement entre la surface des alluvions et le plafond.

Les alluvions quaternaires n'ont ici que cinq ou six centimètres d'épaisseur au-dessus des marnes hauteriviennes, ce qui fait qu'il était impossible pour les préhistoriques de glisser des cadavres dans cette cavité. Néanmoins, nous avons fait un sondage afin de nous rendre compte si aucun boyau n'avait été creusé dans les marnes. Nous n'avons trouvé que l'hauterivien en place sans aucune trace de passage ni de tombe.

Cette seconde salle est exactement dans le prolongement de la première. A droite de la première salle une fissure s'en-

---

(1) Les lettres et les numéros indicateurs sont les mêmes sur toutes les planches et furent données aux objets au fur et à mesure de leur découverte.

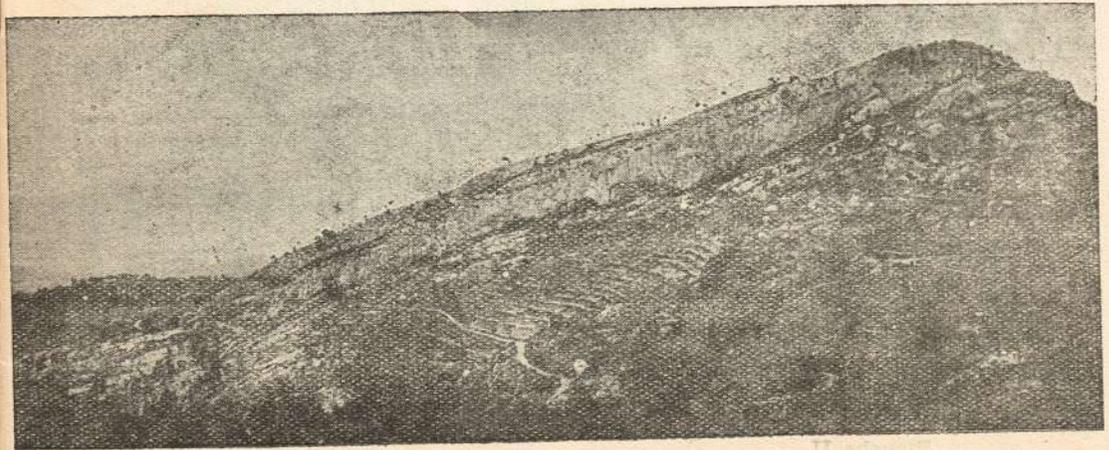
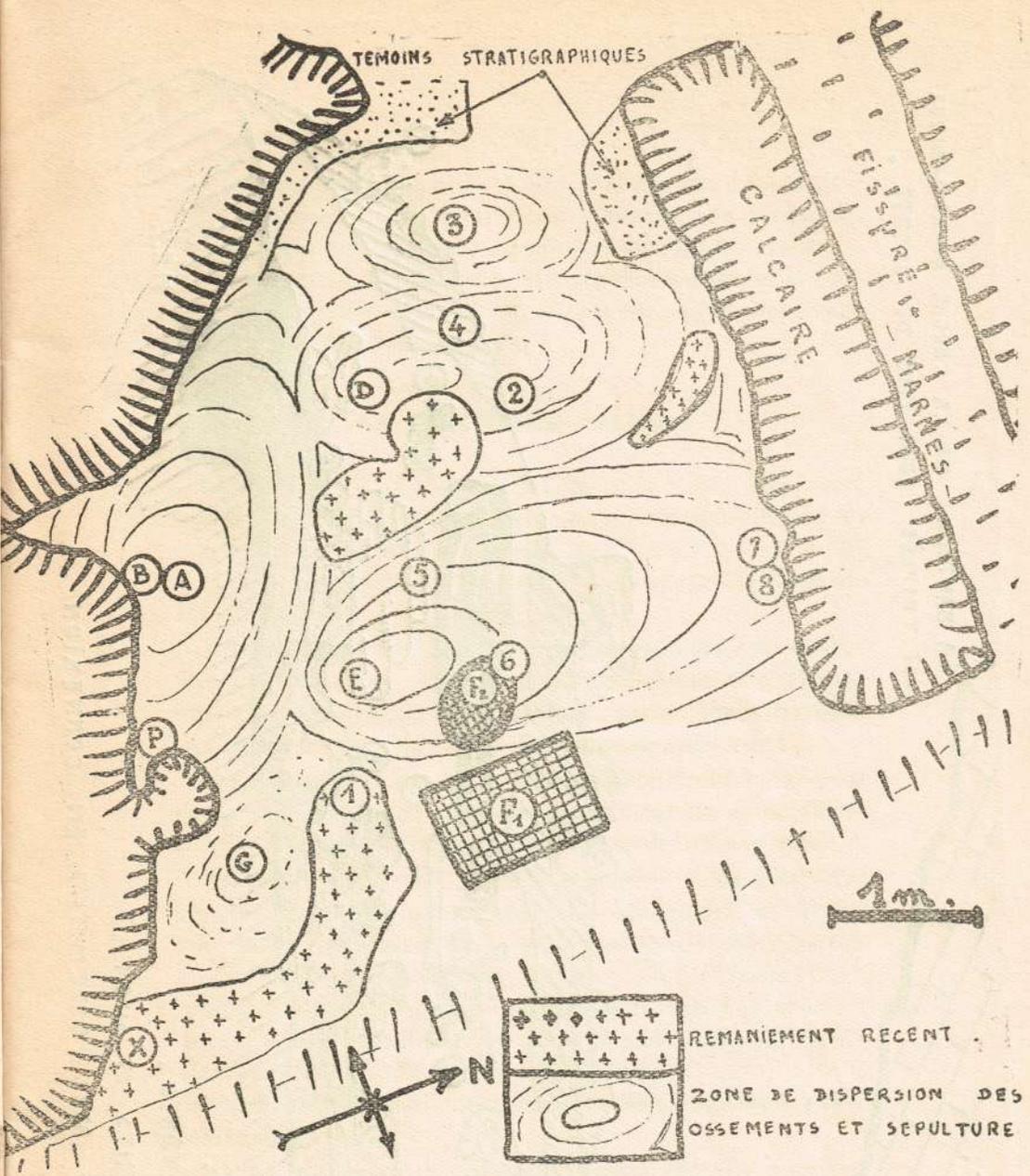
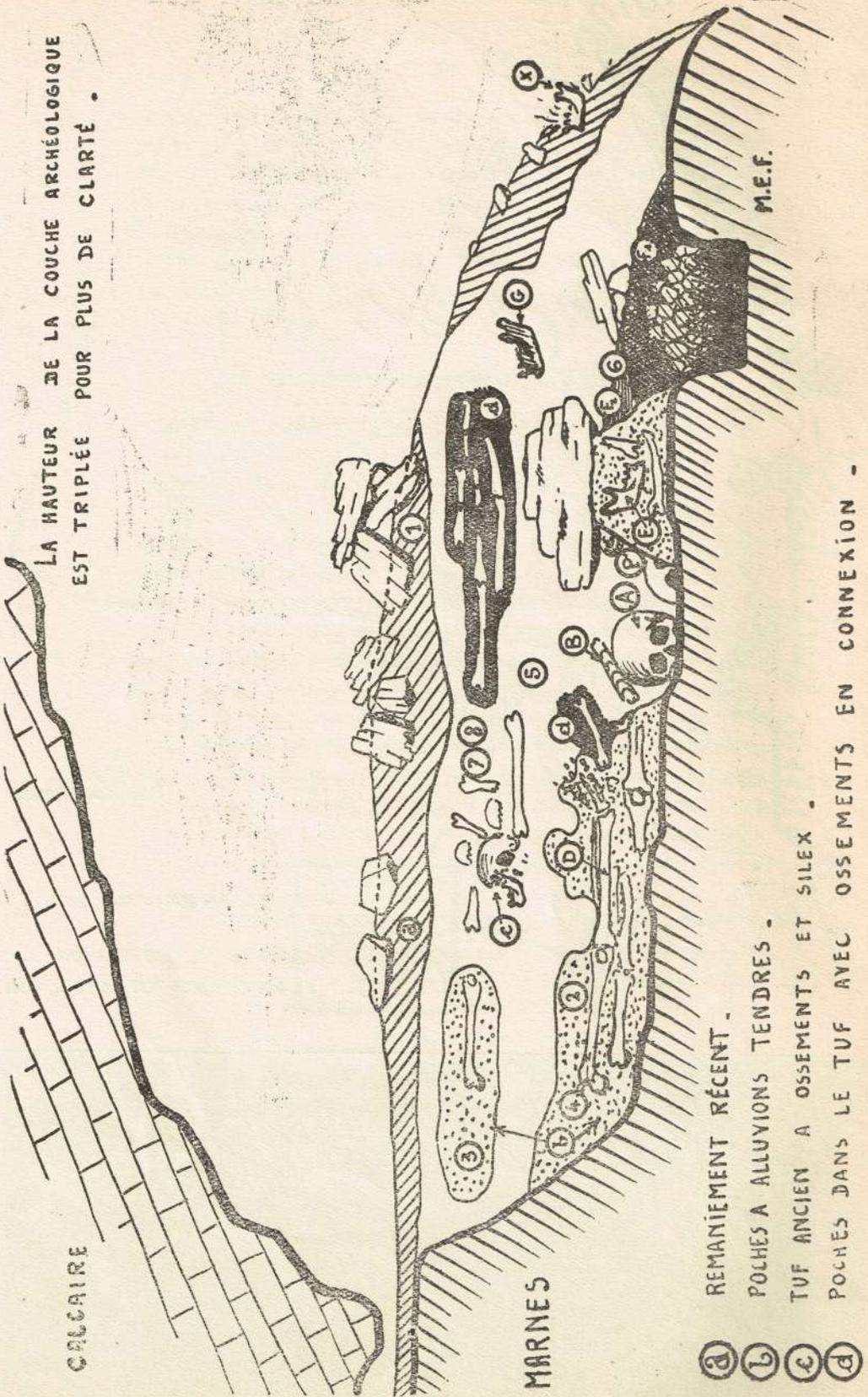


Planche I

LA HAUTEUR DE LA COUCHE ARCHÉOLOGIQUE  
EST TRIPLÉE POUR PLUS DE CLARTÉ .



- (a) REMANIEMENT RÉCENT .
- (b) POUCHES A ALLUVIONS TENDRES .
- (c) TUF ANCIEN A OSSEMENTS ET SILEX .
- (d) POUCHES DANS LE TUF AVEC OSSEMENTS EN CONNEXION .

Planche II

fonce horizontalement sous la falaise et aboutit à la seconde salle. L'entrée de cette fissure était obstruée par des pierres placées régulièrement les unes sur les autres. Là encore, il était impossible de se glisser entre les marnes du sol et l'urgonien qui constitue le plafond, et le sondage que nous avons fait n'a donné aucun résultat.

### LA PREMIERE SALLE

**Le Gisement.** — Constitué par les limons secs gris-jaune, recouverts et pénétré par un tuf ancien, il ne contient que les restes d'une seule époque. En effet, il n'y a qu'une couche et les foyers s'étendent sur une seule ligne horizontale sous le tuf protecteur.

Les ossements sont en désordre sous la couche de tuf intacte. Certains sont cassés en plusieurs endroits et quelques-fois les fragments ne sont séparés que par quelques centimètres ou même sont encore en connexion anatomique.

Les crânes sont brisés, et l'on a pu observer en général une grande dispersion des os sur toute l'étendue de la grotte, ce qui d'ailleurs est fréquent dans les sépultures néolithiques.

En certains endroits, surtout à l'entrée de la grotte, les bergers ou les promeneurs des âges historiques ou actuels ont enlevé une légère partie de la couche archéologique faisant des trous pour pouvoir se reposer à l'abri. Planche II. (a). Ainsi, nous avons trouvé un maxillaire inférieur en plein air devant la paroi gauche à l'entrée de la grotte (fig. N° X). Ce maxillaire est blanchi par l'air et le soleil. Il devait être là depuis de nombreuses années, caché simplement par une petite touffe d'herbe.

Avant nos travaux, la couche archéologique mesurait de 0 m. 50 à 0 m. 80 c. d'épaisseur selon les endroits. Des racines pénétraient sous le tuf, dérangeant les ossements. Mais les dégâts sont peu nombreux et n'altèrent en rien la netteté des dépôts archéologiques. Nous avons remarqué en certains points du gisement, la présence de poches remplies d'un humus très ancien sous la couche compacte de tuf. Mais dans ce cas, l'humus et le tuf contenaient des ossements et des silex identiques (P. II. N° b).

Cependant, le tuf ne recouvrait pas toujours de l'humus. Bien souvent il reposait directement sur la roche en place qui constitue le sol primitif de la grotte. Ce tuf contenait des ossements humains qui y étaient, soit directement enrobés (P. II. N° c), soit disposés dans des cavités qui rappelaient leurs formes (P. II. N° d).

Dans le premier cas, les ossements adhéraient fortement au tuf, d'où on les retirait très difficilement ; dans le second cas, ils pouvaient être retirés sans peine, laissant voir une cavité nette et précise dans cette couche dure et compacte. D'autre part, nous avons remarqué que ce sont les ossements qui se trouvaient dans ces poches qui sont en connexion anatomique. Nous nous trouvons donc en présence de deux façons distinctes, dont s'est déposé le tuf :

I. — Sur les cadavres encore charnus et probablement recouverts d'une légère couche de terre, le tuf n'a pu adhérer aux os et, les chairs ayant disparu par la suite, ceux-ci se sont trouvés en connexion dans une cavité plus grande qu'eux d'où les on retire facilement.

II. — Le tuf s'est déposé directement sur des ossements décharnés en les enrobant complètement.

Cependant dans l'un et l'autre de ces deux cas, certains ossements portent des traces de feu, mais les brûlures, qui n'affectent ces os que par endroits et superficiellement, sont dues sans doute au feu purificateur dont on retrouve les traces sous la forme de petits foyers, insuffisants pour brûler un corps entier, mais qui pouvaient convenir aux pratiques du rite.

Il n'y avait qu'un seul endroit de la grotte où les ossements étaient vraiment calcinés, là ils se trouvaient dans une fosse sous un pierrier et le tuf recouvrait le tout. (P. I et II. N° F.1)

**Les Sépultures.** — Nous avons donc trois sortes de sépultures :

1. — On a déposé sur l'aire de la grotte des corps charnus que l'on a ensuite recouverts de terre et de pierres, et ces tombes sont représentées maintenant par la poche d'humus à ossements sous le tuf qui s'est déposé sur le tout. C'est le cas de la sépulture (D.) P. I. et II.

Cependant, il pouvait arriver que des membres dépassent de la tombe par suite du tassement des terres et du glissement des pierres. Alors, le tuf se formant sur la chair a laissé des cavités d'où on retire les ossements sans difficultés.

II. — On a déposé sur le sol de la grotte un tas d'ossements provenant de la réduction de corps décomposés dans la grotte ou ailleurs par les agents naturels.

En raison du bouleversement des sépultures, il est malheureusement impossible de distinguer dans cet amas d'ossements ceux qui proviennent de la réduction des corps décomposés naturellement dans la grotte, de ceux apportés en vrac de l'extérieur.

III. — Un tas d'ossements entièrement calcinés provenant de la réduction d'un corps hors de la grotte par un feu intentionnel a été déposé dans l'ossuaire.

En ce qui concerne les restes provenant des corps réduits les ossements qui les composent, qu'ils soient intacts, qu'ils portent des traces de brûlures ou même de calcination, se présentent dans toutes les positions et sans aucun ordre. En effet, nous avons trouvé dans la sépulture (A.), des dents à l'intérieur d'un bassin, et autour d'un sacrum.

IV. — L'incinération a été pratiquée dans la nécropole même à l'intérieur d'une fosse creusée à l'entrée de la grotte. (F. 1).

Cette fosse, de forme rectangulaire, mesurait 1 m. 60 c. de long, 0 m. 80 c. de large, et 0 m. 40 c. de profondeur. Taillée dans les marnes en place, elle est orientée N.-S. et contenait des cendres, des charbons et des ossements humains entièrement calcinés. Le tout comblé par de la pierraille noircie, était recouvert de tuf. Les pierres enfumées sur toutes les faces, montrent bien que c'est pendant la combustion, qu'on les a mises dans la fosse et non pas qu'on a allumé un feu au-dessus du pierrier. Il s'agit bien là d'une incinération. Nous n'avons pu recueillir que quelques fragments de calottes craniennes et quelques phalanges. Ces débris, imparfaitement brûlés, se trouvaient sur le bord de la fosse dans le pierrier.

Ces différentes sortes de sépultures peuvent s'expliquer de deux façons : Rite spiritualiste, ou Rite matérialiste, né

de la nécessité. On pencherait plutôt pour la nécessité. En effet, il est difficile de concevoir que ces primitifs aient admis plusieurs sortes de cultes à l'intérieur d'une même tribu, alors que les peuples qui se disent civilisés et qui ont une philosophie écrite se battaient et s'entretenaient pour ces questions il y a peu de temps.

D'ailleurs, on peut constater en étudiant les mœurs des primitifs vivant encore aujourd'hui, que les tribus ayant des religions différentes ne frayed pas de leur vivant et n'ont pas de sépultures communes. Et s'il est difficile d'admettre deux religions dans une même tribu, il faut rejeter aussi l'hypothèse de deux rites spiritualistes si différents tels que l'inhumation et l'incinération à l'intérieur d'une même religion.

D'autre part, si les religions différentes avaient été introduites dans cette région par des tribus ou des peuples s'y établissant successivement, nous n'aurions pas dans un espace aussi étroit et dans une couche unique aussi mince, plusieurs sortes de sépultures sur un même niveau ; cette solution admise, il faudrait supposer que les nouveaux venus ont soigneusement évité de déplacer les tombes antérieures pour disposer les leurs sur les espaces restreints qui subsistaient lors de leur arrivée. Or, nous voyons que si les ossements sont en général dispersés et en désordre, les sépultures n'en sont pas moins localisées. Il semble donc bien que ces deux sortes de sépultures : *Inhumation* (en un ou deux temps), et *incinération* (dans la grotte ou sur un bûcher extérieur, avec apport par la suite des ossements dans la nécropole) aient été pratiquées concurremment par une même tribu et à une même époque, et comme il est difficile d'admettre plusieurs religions dans ces conditions, il faudrait penser qu'on brûlait les morts par nécessité.

On peut remarquer à ce sujet que bien souvent chez les primitifs, la nécessité devient ensuite un rite et que, quelquefois, ce rite persiste bien après que la nécessité a disparu. Ainsi, en opposition au rite spiritualiste qui correspond à la vie dans l'au-delà et qui caractérise une religion, nous avons le rite matérialiste qui n'est qu'une habitude solidement ancrée, imposée aux hommes et la plupart du temps par des besoins d'hygiène.

Cependant, ceci n'exclut pas que ces préhistoriques aient

eu une idée du voyage des morts dans l'au-delà. D'ailleurs, nous en avons la preuve dans le dépôt des objets qui doivent accompagner le défunt, ainsi que dans le bris intentionnel des lames de silex déposées en offrande, mais il conviendrait, semble-t-il, de réduire à de plus simples proportions, ce que l'on a appelé leur Religion.

Nous aurons donc plusieurs solutions : Lorsque quelqu'un mourrait à proximité de la grotte sépulcrale, il était facile de le transporter avant la décomposition des chairs, mais il en était autrement pour ceux des stations lointaines. Pour ceux-là, il était malaisé de transporter leur corps avant la décomposition, aussi pouvait-on attendre que celle-ci soit achevée sous quelque pierrier, avant de transporter les ossements dans l'ossuaire. Peut-être les habitants des stations lointaines s'ils étaient obligés, pour atteindre la nécropole, de marcher plus d'un jour, appréhendaient-ils de passer une nuit dehors, à la merci des bêtes ou des ennemis, en compagnie d'un mort. Un panier d'ossements était évidemment moins gênant et permettait une marche plus rapide. Mais peut-être, tout simplement, faisait-on décharner les corps avant de les introduire dans la grotte sépulcrale lorsqu'il n'y avait plus de place à l'intérieur pour y déposer les corps entiers.

On pouvait aussi, lorsque la grotte était pleine, soit réduire les corps déposés là depuis longtemps et en faire des tas d'ossements sans ordre, soit déposer le nouveau venu n'importe où, au milieu de dépôts antérieurs, et ainsi, les corps, sans se superposer, ont les membres qui se chevauchent et s'entrecroisent. C'est le cas de la sépulture (E.), ou bien encore, on pouvait brûler les morts soit dans l'ossuaire soit sur un bûcher extérieur, lorsque les cadavres étaient trop nombreux pour tenir dans une grotte aussi petite, ou lorsque les cadavres déposés antérieurement n'étaient pas encore assez réduits par les agents naturels de la décomposition pour qu'il soit possible de réunir leurs ossements en tas.

Quoiqu'il en soit, tout cela dans une couche unique scellée par un dépôt de tuf protecteur nous est la preuve qu'il ne s'agit pas d'un remaniement récent, mais que ce sont les préhistoriques qui pénétraient souvent dans cette nécropole peut-être pour effectuer un rite, mais plutôt pour procéder à un nouvel apport.

**L'Industrie.** — 1° *Les Silex* : Les alluvions qui remplissent la grotte étant très perméables et actuellement souvent exposées au soleil, les silex présentent presque tous une forte patine blanche. Quelques-uns sont recouverts d'un dépôt calcaire. Nous avons en tout neuf pièces en silex taillé dont cinq pointes de flèches, trois lames et un éclat sans retouche.

Silex N° 1. P. III. Larg. Max. : 13 mm. ; épaisseur : 6 mm. ; hauteur : (brisé) .

C'est une pointe de flèche taillée sur les deux faces. Ses bords sont dentelés par de fines retouches disposées symétriquement par rapport au tranchant. Il est très net que celui qui a taillé cette pointe a enlevé des éclats des deux côtés de la ligne du bord en ménageant une avancée entre deux retouches, de façon à obtenir une dentelure régulière. Cette pointe de flèche en silex jaune porte deux cassures anciennes, l'une à chaque extrémité. Une de ses deux faces est recouverte en partie d'une concrétion calcaire.

Silex N° 2. Long. : 47 mm. ; larg. : 13 mm. ; épais. : 4 mm.

C'est une pointe de flèche du type feuille de saule. De forme très pure, cette pointe est symétrique dans sa largeur, mais une face est plus bombée que l'autre. Les retouches très fines sont régulièrement placées le long du bord mais ne forment pas de dentelures comme pour le silex N° 1. Une patine blanche profonde affecte l'ensemble de la pièce.

Silex N° 3. Long. : 54 mm. ; larg. : 21 mm. ; épais. : 6 mm.

Pointe de flèche du type feuille de laurier. De forme très pure et parfaitement symétrique par rapport à l'axe passant par les deux pointes en largeur et en épaisseur. Les retouches sont portées très régulièrement sur les deux faces et réguliérisées sur les bords pour obtenir un tranchant uni. Comme pour la pointe N° 2, la patine blanche affecte l'ensemble de cette pointe de flèche.

Silex N° 4. Extrémité supérieure d'une pointe de flèche. la patine qui se voit sur la surface du silex affecte aussi la cassure et montre que celle-ci qui s'est produite au niveau d'un défaut naturel du silex est ancienne. On peut en ce qui concerne la technique de la taille de cette pointe, faire les mêmes remarques que pour le silex N° 3.

Ce morceau de pointe de flèche trouvé dans la sépulture

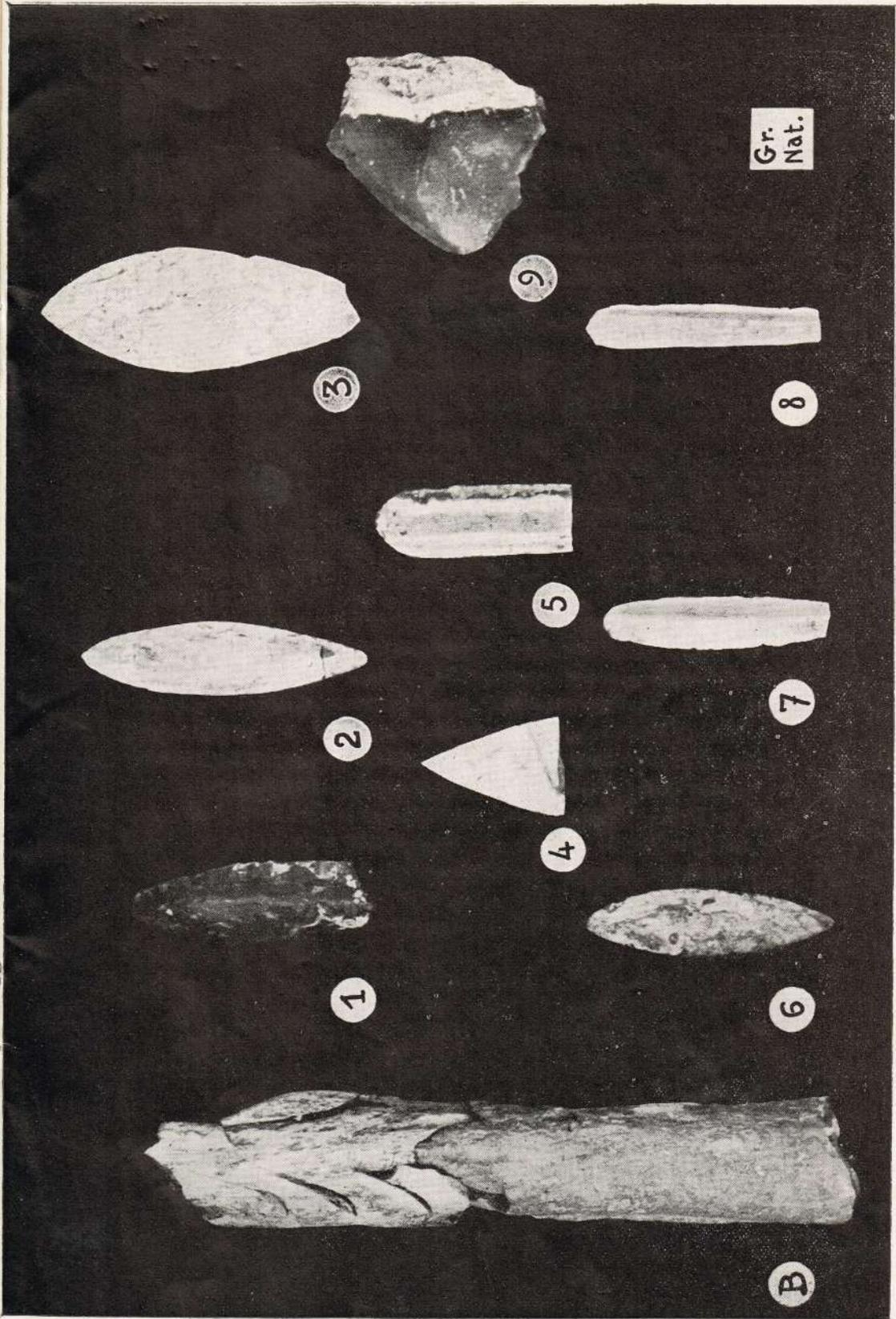


Planche III

(Cliche Georges Beaumont)

(D.) pourrait bien être la cause de la mort de l'un des hommes gisant en cet endroit car malgré tout le soin que nous avons apporté aux recherches dans cette grotte (tous les déblais ont été tamisées et les ossements dégagés au couteau et à la brosse), nous n'avons pas pu retrouver le reste de la pointe de flèche. Il est possible que la flèche se soit cassée lorsqu'on a essayé de l'arracher de la blessure ou bien lors du choc produit par la rencontre d'un os pendant la pénétration dans le corps du guerrier.

Silex N° 5. : Larg. 12 mm. ; Epais. 2 mm. ; Haut. ? (brisé) jaune brun clair.

C'est une lame brisée dont il ne reste que la partie inférieure. Très fine cette pièce est entièrement patinée sur ses faces et sur la cassure qui est ancienne. Les tranchants sont droits, enlevés d'un seul coup, sans retouches. Cette lame est à quatre facettes sur un seul côté : deux de 4 mm., une de 3 mm. et une de 1 mm. Le bulbe de percussion est nettement marqué, la lame est légèrement incurvée et le morceau manquant n'a pas été retrouvé.

Silex N° 6. : Long. 42 mm. ; Larg. 12 mm. ; Epais. 4mm, 5

C'est une pointe de flèche ayant quant à la technique et à la forme les mêmes caractéristiques que le N° 2. Cependant on remarque une concrétion calcaire épaisse qui recouvre un dépôt noir provenant de l'action du feu. Il semble donc que ce soit le feu purificateur (F 2) qui ait noirci le silex car s'il s'agissait d'un feu récent c'est par dessus le dépôt calcaire que sa trace serait visible.

Silex N° 7. : Larg. 9 mm. ; Epais. 2mm., 5 jaune brun clair

C'est une lame très fine entièrement patinée, légèrement incurvée. Les tranchants ont été obtenus en un seul coup et sans retouches. Cette lame possède deux facettes sur un seul côté : une de 4 mm., l'autre de 5 mm. Le bulbe de percussion est bien visible.

Silex N° 8. : Larg. 7 mm, 5 ; Epais. 2 mm., jaune brun clair.

C'est une lame possédant les mêmes caractéristiques que le N° 7 sauf en ce qui concerne le nombre de facettes : trois sur un seul côté, celle du milieu allant en s'amincissant vers la pointe.

Les lames (7) et (8) sont cassées à l'extrême pointe et il semble bien que ces cassures soient intentionnelles, étant faites au mêmes endroit et de la même façon. Nous sommes certainement en présence d'un bris rituel. L'arme ou l'outil du mort devant l'accompagner dans l'au-delà. Dans le cas de ce gisement ces lames pouvaient être des pointes de javelot, car c'est la pointe qu'on a enlevée, c'est à-dire la partie de la pièce la plus importante. Ces deux lames reposaient au milieu des débris d'un vase.

Silex N° 9. : Jaune brun clair. C'est un éclat ayant pû servir de racloir.

2° *La Céramique* : Cette grotte ne contient pas de céramique de luxe, mais uniquement une poterie grossière dont le seul ornement est représenté par un bourrelet situé près du bord. Nous n'avons que des tessons dont les cassures paraissent très anciennes, à l'exception d'un seul vase. Ce vase qui contenait les deux lames 7 et 8 a dû être brisé par une pierre de blocage de l'entrée qui lui est tombée dessus sous la poussée des racines et sous laquelle nous avons trouvé ses morceaux. Les cassures de ce vase sans être fraîches sont tout de même assez nettes pour avoir pû être faites il y a deux ou trois siècles. Et ceci n'a rien d'étonnant car le vase fût déposé à l'entrée même de la grotte, contre la paroi de droite, sur un petit monticule et protégé par des pierres posées autour. A cet endroit, de grosses racines de chênes kermes poussèrent entre les pierres et leur firent exercer de violentes pressions sur le vase qui se brisa d'autant mieux que ce coin de la grotte est toujours humide. Une partie de la poterie fût broyée et nous ne pûmes récolter qu'une bavillie sous une racine et quelques fragments sans formes. La pâte de cette poterie qui est ferrugineuse contient de nombreux grains de dégraissage en calcaire. Sa couleur est rouge dans la masse brune à l'intérieur et noire à l'extérieur, ce qui montre qu'elle n'a été fumigée que superficiellement.

Dans la sépulture (E), se trouvait un tesson dont la pâte fumigée à l'intérieur et noircie jusqu'au trois quarts de son épaisseur était rouge à l'extérieur. Cette pâte comme celle du précédent vase contient des grains de dégraissage.

La seule poterie à peu près entière que nous ayons, a été trouvée au pied de la paroi de gauche Pl. I et N° P. contre



(Cliché Georges Beaumont)

une stalagmite. C'est une sorte de plat double composé d'une cavité centrale entourée d'une rigole circulaire pouvant servir de lampe ou de couvercle de vase P. IV. (P). Cet objet de forme discoïdale mesure : 85 mm. de diamètre, 5 mm. d'épaisseur dans les creux, 10 mm. d'épaisseur pour le premier rebord intérieur, 15 mm. pour le bord extérieur. Une couche de concrétion calcaire qui recouvre cette poterie cache aussi la casure qui est ancienne. La pâte est entièrement noire à l'intérieur dans sa masse et à l'extérieur.

3<sup>e</sup> L'Os : Aucun poinçon, aucune arme en os, seulement une diaphyse gravée et sculptée. Cet os a été incisé régulièrement sur toute la surface. Le dessin formé par les incisions, représente une succession de croissants emboîtés les uns dans les autres, chaque croissant occupant d'une pointe à l'autre la moitié de l'os dans sa largeur. (P. III N<sup>o</sup> B.) En certains endroits l'os est complètement transpercé alors qu'en d'autres il est seulement incisé. Toutefois, le dessin a pu être exécuté en accentuant des fissures ressemblant à celles que nous avons observée sur d'autres os, et qui étaient produites par la calcination. Une étude ultérieure mettra cette question au point. Cet os qui fût trouvé dans la sépulture (A) reposait contre le crâne brisé et comme celui-ci présente des traces de brûlures. Il est recouvert de concrétions calcaires.

L'Art. — Nous n'avons trouvé en dehors de cet os travaillé, aucune trace de dessins, ni de sculptures, aussi bien sur les parois de la grotte que sur les pierres qui gisaient parmi les sépultures et qui étaient certainement détachées du plafond. Aucun dessin non plus sur la céramique, ni aucun ornement à l'exclusion d'un bourrelet au niveau du bord, et cette absence est d'autant plus étonnante que les silex finement travaillés ainsi que l'os gravé, dénotent une habileté très grande en même temps qu'un certain sens artistique. Mais il est possible que ces flèches aient été lancées par des hommes appartenant à une civilisation plus évoluée.

Peut être doit-on attribuer cette pénurie d'objets d'art à une vie trop active, les hommes n'étant pas comme dans le Nord obligés de rester terrés dans les cavernes ou les cabanes pendant les jours d'hiver trop froids.

Ceci expliquerait aussi le manque d'objets rituels classiques tels que haches polies et stèles funéraires. En effet des

hommes menant une vie active aussi bien le jour que la nuit n'ont pas le temps de s'occuper des morts et du mystère qui les entoure.

**La Faune.** — Avec quelques minuscules débris d'os indéterminables nous avons recueilli une épiphyse impressionnée de *Bos Taurus*. (Planche IV.)

#### LA GROTTÉ N° 4

La quatrième grotte située à quelques mètres au sud de la troisième, se présente comme un abri sous roche se prolongeant sous la falaise rocheuse par une fissure peu haute. La couche alluviale qui n'a ici que cinq centimètres d'épaisseur, ne contient aucun objet ni aucun ossement préhistorique.

#### LA GROTTÉ N° 5

La cinquième grotte beaucoup plus vaste que les autres est située à cinquante mètres environ au sud et en contrebas de la troisième, mais les alluvions qu'elle renferme sont récentes. La cause en est vraisemblablement à la pente très forte qui fait que les eaux de ruissellement et d'infiltration ont emporté les alluvions anciennes. Ce n'est qu'après dessèchement du pays que les couches alluviales ont pu se maintenir dans cette grotte. La preuve de cela est faite grâce à la trace de trois planchers stalagmitiques qui durent se déposer à la surface des couches anciennes et qui se trouvent maintenant suspendues respectivement à 30, 45 et 50 centimètres au dessus du sol actuel, lui même recouvert d'une croûte de tuf calcaire tendre qui se forme encore de nos jours pendant les périodes humides de l'année.

Il est visible que ces trois niveaux de stalagmites se sont formés durant trois périodes humides séparées par des périodes plus sèches pendant lesquelles se constituait une légère couche de limon probablement d'origine éolienne.

Les hommes des temps modernes durent ensuite briser ces différents planchers pour pouvoir pénétrer dans la cavité qui possède une source au fond et la grotte ne contient maintenant qu'une couche historique. Nous avons néanmoins fouillé cette grotte avec soin afin de voir si aucun objet n'était

resté dans une concretion calcaire ou dans un creux de roche.

Nous n'avons trouvé qu'un fragment de plat à fond bombé, avec trous de suspension percés en biseau dans la masse de la pâte, au niveau de l'intersection du fond et du bord qui est peu élevé. La pâte de cette poterie tout en contenant des grains de dégraissage est plus fine que celle de la poterie de la grotte N° 3. Elle est fumigée à l'extérieur et à l'intérieur tandis qu'elle est restée rouge dans la masse.

Ce fragment de plat gisait à la surface des alluvions récentes, près de l'entrée dans un recoin de la paroi, et tout laisse supposer qu'il a été jeté là il y a peu de temps. Peut être faisait-il partie du mobilier funéraire de la troisième grotte et était-il placé à l'endroit qui a été remanié récemment. Un berger ou un promeneur l'aura trouvé et s'en sera débarrassé dans la grotte voisine. En tous cas sa présence à la surface est anormale, car nous avons trouvé une lame de couteau de chasse en fer, moderne, (probablement XVIIIe siècle) à cinquante centimètres de profondeur au dessous de cette poterie.

La reconstitution de ce plat donne les mesures suivantes : Diamètre du bord : 14 centimètres ; diamètre du fond : 12 cent. ; Hauteur du bord : 3 cent., 5 .

### ANTHROPOLOGIE

L'identification des ossements humains, tâche très délicate à cause de la grande fragmentation de ceux-ci, a été faite par M. Marc Aubert, licencié ès-sciences.

De l'étude des ossements, il ressort que la nécropole contenait au moins dix individus dont trois enfants et sept adultes. Les ossements des adultes indiquent un front plutôt fuyant, une taille assez grande (1.70 à 1.80) ainsi que de grands pieds. Ils ne présentent toutefois aucune différence morphologique avec ceux des hommes actuels.

Cependant, certaines ~~parties~~ anomalies peuvent s'observer sur : a) une clavicule courbée à concavité inférieure (épaules tombantes) b) un humérus anormalement courbé, c) un radius de longueur normale mais très grêle, d) un péroné aplati.

Parmi les ossements que nous avons retirés du gisement ce sont les dents qui sont les mieux conservées. Cette parti-

cularité qui se retrouve dans la plupart des gisements préhistoriques, s'explique par la grande résistance qu'offrent les dents au divers agents d'érosion, ainsi qu'aux pressions qui peuvent être occasionnées par le tassement des terres

Ces dents, au nombre de 83, (et des fragments), en général assez grosses, appartiennent à des individus de tous âges, et leur abrasien indique une mastication en borb à bout, ainsi qu'une nourriture souvent crue et l'emploi probable de meules en roche tendre. En effet, les grains broyés avec une meule de ce genre produisent une farine qui contient beaucoup de particules rocheuses, et il s'ensuit une usure prématurée des dents.

Comme chez les primitifs, beaucoup d'incisives et de molaires sont abrasées, mais cette usure affecte plus particulièrement les molaires inférieures qui sont souvent abrasées jusqu'à la gencive. En particulier une première molaire inférieure gauche, ou dent de six ans, dont il ne reste plus de couronne.

Il y a peu de carie. Une dent de lait et quelques molaires seulement sont atteintes. Cependant on peut remarquer que ce sont des molaires abrasées qui présentent des caries. Ce qui est assez rare. Ces caries apparaissent à la base de la couronne

La troisième molaire a largement sa place, et un espace assez important existe entre elles et la branche montante du maxillaire. Les maxillaires inférieurs sont plutôt hauts dans leur partie antérieure, et l'on peut voir de fortes insertions musculaires. La bosse mentonnière est très bien marquée et les trous mentonniers sont placés normalement.

### CONCLUSION

Nous pouvons constater en jetant un regard sur la répartition des diverses familles humaines sur la terre, que tout peuple vaincu, ou se trouvant en état d'infériorité vis-à-vis d'un nouvel arrivant, se réfugie dans les régions où il espère pouvoir encore subsister et conserver son indépendance.

Les Celtes se sont retirés peu à peu en Bretagne, les Basques ont occupé les Sites défensifs puissants des Pyrénées.

Les Kurdes qui jadis occupaient toute la partie nord du plateau Iranien se sont retirés dans les montagnes qui bordent la Perse ... etc ... (1)

Ainsi, les hommes de la côte, vraisemblablement les premiers à avoir accepté le nouveau courant de culture du bronze, ont refoulé les néolithiques attardés dans les défenses montagneuses des environs de Marseille. En effet le territoire convoité était incontestablement le littoral et les vallées fluviales (Huveaune, Jarret), tant à cause des facilités de communication avec les établissements voisins pour le commerce, qu'en raison des conditions de vie sédentaire.

C'est que là les hommes avaient à leur disposition tous les produits de la pêche, le sel et les coquillages, mais aussi le gibier des forêts qui bordaient le rivage de la mer et des rivières.

C'est pour cette raison que les grottes des hauteurs des environs de Marseille contiennent dans leur couche supérieure une industrie attardée, et que les dépôts du « bronze » pur, sont si peu souvent rencontrés dans les stations des massifs élevés de notre région.

Cependant peu à peu l'influence de la civilisation du bronze s'est faite sentir dans les stations néolithiques attardées, et c'est pour cela qu'on trouve dans les stations des massifs montagneux des environs de Marseille, en synchronisme avec le « bronze » de la côte et des vallées, une industrie lithique évoluée artificiellement par contact, c'est-à-dire par importation, et non par amélioration de l'outillage ancien du fait de découvertes autochtones. En effet si l'on compare la technique de la taille des pointes de flèches du Pichoun Ome à celle de la sépulture, tumulus du Co de Botte (2) qui contient en même temps que des silex, des objets en bronze, on est frappé par l'analogie visible au premier coup d'œil.

Les pointes de flèches sont de même forme et les retouches sont semblables. Seule, la pointe de flèche denticulée (P. III N° 1) du Pichoun Ome manque au Cos de Botte. C'est un type importé du Portugal, et plusieurs exemplaires de

---

(1) J. de Morgan, *L'Humanité Préhistorique*.

(2) Fournier (E) et Repelin (J), *Recherches sur le préhistorique de la Basse Provence* dans les *Annales de la Fac. des Sciences* Marseille Tome XI Fasc. IX, 1901 Planche III, N° 5, 6, 7.

cette sorte de pointe de flèche furent trouvés dans les dolmens de l'Aveyron (1). D'autre part, cette forme de pointe de flèche est unique dans cette grotte, tandis que les autres formes sont représentées plus souvent. Aussi ne peut-on pas savoir si cette flèche fût déposée comme offrande par la tribu de ceux qui reposent dans l'ossuaire ou bien si c'est une flèche qui tua l'un d'eux.

En ce qui concerne les lames, la sépulture-tumulus du Co de Botte en a fourni trois en silex taillé dont deux avec retouches fines et régulières, et une a trois facettes sans retouches. Mais ces lames sont beaucoup plus grandes que celles du Pitchoun Ome et montrent dans le travail du silex un progrès très nettement visible.

Nous n'avons rencontré dans cette grotte aucune hache, aucun objet en cuivre ou en bronze, ni aucune trace de métal ou de coloration due à celui-ci. Cette pénurie ne doit pas être imputée à la refonte des premiers objets pour en faire de nouveaux par suite du manque de matière première, car on ne reprend pas ce que l'on a déposé dans un ossuaire pour accompagner les morts.

Si les objets en bronze ou en cuivre manquent dans cet ossuaire c'est que très probablement la technique du métal n'était pas encore arrivée jusqu'à cette station élevée ou tout au moins que le bronze n'y était pas encore rituel. Ainsi, cette grotte sépulcrale nous apparaît comme étant fort probablement occupée par des hommes du chalcolithique, refoulés sur les hauteurs par les hommes de la côte et des vallées qui vraisemblablement étaient plus évolués et, par conséquent, plus forts qu'eux.

MAX ESCALON DE FONTON.

*Au cours des travaux exécutés dans cette grotte, j'ai été très bienveillamment aidé par M. Georges Lugagne-Delpon Ingénieur E. I. M. ainsi que par MM. Me Maurice Oddo, Jean Raymond Davit, Licencié ès-lettres et Marc Aubert licencié ès-sciences. Je suis heureux de leur exprimer ici à tous, ma vive reconnaissance.*

---

(1) Goury, *L'Homme des Cités Lacustres*, p. 329.